



# « Avant de construire il faut régler la question des effluents »

Pour Eau et Rivières de Bretagne, « le littoral morbihannais croule sous le caca ». L'association prend pour exemple la station d'épuration de Landaul, derrière laquelle des débordements de boues se retrouvent dans la nature. Comme le Syndicat ostréicole Ria d'Étel, elle a déposé plainte.

**Stéphanie Le Bail**

« Sur la plateforme "Sentinelles de la nature" que nous gérons, les citoyens peuvent signaler des dégradations de l'environnement. Nous observons depuis plusieurs mois des indications récurrentes concernant des dysfonctionnements de postes de relevage entre la Laita et la Vilaine, avec des déversements de boues de station d'épuration en milieu naturel », indique Pierre Loisel, représentant d'Eau et Rivières de Bretagne.

Ce mardi, Eau et Rivières prend pour exemple la situation qui perdure derrière la station d'épuration de Landaul où une mare de boue inonde une zone humide.

## **Pas de lotissements sans usines adaptées**

« Parfois quand une situation est signalée, les délégués en charge du fonctionnement des infrastructures réagissent bien et le problème est résolu. Parfois, rien n'est fait ; l'argent nécessaire à des investissements pour y remédier va sans doute

sur d'autres sites », estime Pierre Loisel. Il précise qu'Eau et Rivières a déposé « une demi-douzaine de plaintes » pour ce type de situation, dont « une pour la dégradation de l'environnement observée à Landaul et une pour la pollution dans le golfe du Morbihan signalée le 2 février.

« Avec les contraintes du Zan, les communes accélèrent les projets de construction. Nous n'allons pas nous opposer à l'urbanisation face aux projections d'augmentation de la population en Bretagne, à condition que les questions d'effluents soient réglées en amont. Il faut avant tout que les stations d'épuration soient adaptées à la population. Les lotisseurs doivent également prendre en compte le traitement des eaux de pluie. Il faut plus d'argent pour refaire les réseaux en piteux état », demandent les représentants d'Eau et Rivières.

## **Ostréiculteurs : « Depuis quatre ans sur le dossier »**

Les ostréiculteurs de la ria d'Étel rap-

pellent que cela fait quatre ans qu'ils sont sur le dossier des débordements de la station d'épuration de Landaul.

« À Noël, nous avons appris par la profession que la situation était catastrophique. Nous avons porté plainte contre X le 25 janvier, comme nous l'avions déjà fait en 2020 », indique Jacques Carrer, président du Syndicat ostréicole Ria d'Étel. « Nous avons également écrit au préfet pour lui demander un moratoire sur les permis de construire de Landaul », ajoute-t-il. Dans un courrier du 20 mars, la préfecture répond que « la commune de Landaul doit veiller à ce qu'une autorisation d'urbanisme ne puisse intervenir que lorsque les conditions de collecte ou traitements des eaux usées sont conformes à la réglementation ».

## **« La station de Landaul est bien conforme »**

La communauté de communes Auray Quiberon terre Atlantique (Aqta), compétente en matière

d'assainissement, reconnaît que « le 27 décembre 2023, la station d'épuration de Landaul a fait l'objet de dysfonctionnements liés à des épisodes pluvieux importants ».

Aqta explique qu'« un curage de plus de 40 m<sup>3</sup> a aussitôt été effectué par l'exploitant Veolia à la demande d'Aqta, le lendemain. Un protocole de suivi de la qualité de l'eau du cours d'eau a immédiatement été mis en place entre Veolia, Aqta et l'État ». Concernant les boues qui restent sur le site, la communauté de communes précise qu'« un état des lieux environnemental a été réalisé en début d'année pour envisager une reprise de la biomasse restante tout en respectant cette zone humide ».

« La station de Landaul est bien conforme aux réglementations en vigueur et aucun dysfonctionnement n'a été constaté depuis. Dès le mois de décembre, Aqta a demandé à Veolia la mise en œuvre d'un plan d'action technique sur le site pour éviter de nouveaux dysfonctionnements ».